

ÉCOLE

<input checked="" type="checkbox"/>	maternelle
<input checked="" type="checkbox"/>	élémentaire
<input checked="" type="checkbox"/>	primaire

HIERES SUR AMBY

ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

Annexe 5 - CONSEIL D'ÉCOLE N°1

PROCÈS-VERBAL

	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président : Mme Buttarello	X		
Maîtres de l'école			
Mme Faure	X		
Mme Vautrin	X		
Mme Fournon	X		
Mme Chirol	X		
Mr Marguenda	X		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Mme Rubin		X	
Mme Mouillard	X		
Mme Boscardin		X	
Mme Morisco	X		
Mme Brero	X		
Mme Anciaux	X		
Mme Vincent	X		
Mr Creusot		X	
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr Moutard		X	
Maire de la Commune : Mr Chollier		X	
Conseiller Municipal : Mme Antoine	X		
Conseiller Municipal Verna : Mme Cadier			
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :		X	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M. Mme Bernard	X		
Coordinatrice des TAP : Mme Harnichard	X		
Sou des écoles : Mme Garcia	X		
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le 9 novembre 2017

Le Président, Directeur de l'école, Mme Buttarello,
 Le Secrétaire de séance, Mme Vautrin




ÉCOLE PRIMAIRE
 38118 HIERES SUR AMBY
 04 74 95 13 69

PLAN

1 - Fonctionnement de l'école - Installation du conseil d'école - Installation des représentants des parents d'élèves - Règlement intérieur ; chartes - Organisation pédagogique de l'école - Sécurité	2 – Les actions pédagogiques - Projet d'école (actions de l'année) - Aides aux élèves	3- Les projets. Les partenaires: - Travaux mairie - Les rythmes scolaires et l'organisation des TAP - La restauration scolaire - Le périscolaire - Les rencontres parents - Les associations de parents	4- Les questions de parents
--	--	--	------------------------------------

DEVELOPPEMENT

1. Fonctionnement de l'école

- Installation des représentants des parents d'élèves

Le vendredi 13 octobre, vous avez voté pour élire les représentants des parents d'élèves.

Rôle des parents élus.

Circulation des informations : coordonnées des parents d'élèves délégués collées dans le cahier de liaison des élèves.

Taux de participation d'environ 38,5 %. Il est faible malgré l'incitation au vote par correspondance.

Inscrits: 208

Votants : 80

Bulletins nuls : 21

Suffrages exprimés : 59

Classe de Mme FOURNON	Mr CREUSOT, Mmes RUBIN, MOUILLARD, ANCIAUX
Classe de Mme CHIROL	
Classe de Mr MARGUENDA	Mmes BOSCARDIN, MORISCO, BRERO, VINCENT
Classe de Mme BUTTARELLO/QUARTELLI	
Classe de Mme FAURE	
Classe de Mme VAUTRIN	

Merci aux parents qui ont aidé à la tenue du bureau de vote

- **Règlement intérieur ; chartes**

- Le règlement a été écrit en s'appuyant sur la circulaire du 9 juillet 2014 rédigée par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

- On y trouve en annexe **la charte de la laïcité.**

La charte de la laïcité explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.

- **Et deux autres chartes** : charte élève d'utilisation des outils informatiques de l'école et charte type d'usage des réseaux de l'internet et des services multimédias de l'école ,

- Une charte Bon usage d'internet est un document dont le but est de fixer les grands principes d'usage des matériels informatiques et services numériques mis à disposition par l'école.

- Nombre de votants : 11

OUI : 11

NON : 0

ABSTENTION : 0

Le règlement a été voté à l'unanimité

• **Organisation pédagogique de l'école**

Les effectifs, les répartitions, l'équipe éducative 2017/2018

Effectif à ce jour 9/11/2017: 152 élèves (56 élèves de maternelle et 86 d'élémentaire)

enseignant	6 classes
Mme Fournon	PS (15) / GS (13) 28
Mme Chirol	MS (19) / GS (9) 28
Mr Marguenda	CP (17) / CE1 (7) 24
Mmes Buttarello/Quartelli	CE1 (16) / CE2 (8) 24
Mme Faure	CE2 (19) / CM1 (5) 24
Mme Vautrin	CM1 (5) / CM2 (19) 24

Parmi les enseignants il y a aussi Mme Quartelli, qui assure le quart de décharge de Mme Buttarello les jeudis.

Pour la prise de RDV avec Mme Buttarello, vous pouvez la contacter par téléphone, ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur. Les messages sont relevés à 8h20 et du temps de midi.

Parmi l'équipe pédagogique, on compte aussi les membres du RASED (intervention du RASED : un enseignant et un psychologue scolaire), le médecin et l'infirmière scolaire.

RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficultés) :

Cette équipe se compose d'un psychologue scolaire (Mme Ravet : 04.74.88.48.87) et d'une maîtresse E (aide à dominante pédagogique), basées à Montalieu.

Ce réseau est là pour observer, prévenir et intervenir en aidant les élèves à travailler leurs attitudes face au travail et leur comportement en général ou en les aidant dans leurs apprentissages. Les interventions du réseau se font à la demande de l'enseignant et/ou des parents.

L'aide ré éducative est entreprise avec l'accord des parents. Un bilan psychologique ne peut être fait qu'avec une autorisation écrite des parents.

Vous pouvez aussi rencontrer des aesh (accompagnant des élèves en situation de handicap) qui sont dans les classes et qui accompagnent et aident un enfant en situation de handicap (aide dans les apprentissages, dans l'autonomie, la méthodologie).

CHANGEMENT DU CALENDRIER SCOLAIRE : Pont de l'ascension du 11 mai.

Madame la Recteur nous informe d'une modification du calendrier scolaire.

Les cours du vendredi 11 mai 2018 seront rattrapés le mercredi 4 avril de 13h30 à 16h30 et le mercredi 2 mai de 13h30 à 15h00. Monsieur le Maire vous informera des dispositions prises par rapport au temps périscolaire. Des infos concernant l'organisation des transports vous seront également communiquées prochainement.

Sécurité

- Alerte incendie : un exercice fait courant octobre: tout s'est bien déroulé.

- (Plan particulier de mise en sûreté) : Ce plan prévoit des dispositions à prendre avant que ne survienne un incident et un protocole d'actions à avoir en cas d'incidents (Incident nucléaire, incident naturel, incident chimique, intrusion par exemple).

Un exercice d'entraînement de type intrusion a été fait le jeudi 19 octobre avec un bilan à 11h30 avec les enseignants. Ces exercices permettent à tous de s'entraîner à la gestion de crise et ainsi d'acquérir les bons réflexes. Nous en avons aussi profité pour informer les élèves sur les types de risques, sur la marche à suivre pour se mettre en sécurité puis sur reconnaître les différents types d'alarme et réagir correctement suivant l'alarme.

L'éducation à la sécurité est une de nos missions. Le décret n°2006-41 du 11 janvier 2006, codifié dans les articles **D. 312-40 à D. 312-42 du code de l'Éducation** prévoit dans les établissements d'enseignement publics l'obligation d'assurer :

- une sensibilisation à la prévention des risques ;
- une information sur les missions des services de secours ;
- un enseignement des règles générales de sécurité.

Cette éducation à la sécurité est une éducation citoyenne qui se construit de l'entrée à l'école maternelle à la fin des classes de lycée.

2. Les actions pédagogiques

- Projet d'école (actions de l'année)

Le projet d'école a 4 volets :

- 4 axes :
1. Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun
 2. Éducation culturelle, humaniste et sportive
 3. Réponse à la difficulté scolaire
 4. Vie scolaire : relation école/ famille ; partenariat.

Ce projet va sur sa fin. Il a été évalué. Cette année, les enseignants travaillent pour monter un nouveau projet d'école effectif sur 4 ans.

Les actions que les enseignants mettent en œuvre pour faire vivre le projet d'école :

- La journée du sport : le mercredi 27 septembre : les classes de maternelle et les CP se sont mélangées dans divers ateliers sportifs (course, parcours, lancer) dans la cour et ont laissé la place aux 3 autres classes vers 10h15. Ces trois dernières ont accueilli les CE1 de Mr Marguenda et ont participé à des jeux collectifs (béret, ballon prisonnier, relais).
- Le Prix Nord Isère, en lien avec la bibliothèque municipale : chaque niveau de classe va lire une série de 4 livres et les élèves devront voter leur livre préféré. Ils seront mis en situation d'électeur en mai 2018. Les enseignants remercient Pierrette Chamberaud pour son aide et implication dans ce projet.
- Le harcèlement scolaire : Les classes d'élémentaire travaillent cette année sur le harcèlement scolaire et chaque classe va présenter aux autres son travail (romans photos, chansons, saynètes) jeudi 23 novembre 2017.
- Conseil municipal d'enfants : les classes de Mme Vautrin et Faure réitèrent cette expérience. Les élèves ont fait campagne dans leur classe et ont voté leurs délégués. Ceux-ci participeront à deux conseils municipaux dans l'année et feront remonter aux conseils municipaux les questions et les remarques de leurs camarades. Merci à Monsieur le Maire de participer à se projet.
- La natation scolaire : 10 séances de natation au centre nautique de St Vulbas pour les classes de Mr Marguenda et Mme Buttarello. Merci aux mairies pour le financement des cours de natation et du transport.
- Classe de neige : Les classes de Mme Faure et Vautrin partiront en classe de neige du 29/01/2018 au 02/02/2018 dans le Vercors. Les élèves apprendront le ski nordique et participeront à 3 sorties sur l'Espace Naturel Sensible des Coulmes. Merci aux mairies de Hières et de Verna, au sou, à l'association l'étoile d'hiver et aux sponsors qui ont aidé au financement de cette classe de neige.
- ENT Espace Numérique de Travail : Mme Vautrin et Mme Faure utilisent dans leur classe un Espace Numérique de Travail depuis l'an dernier. On y trouve les devoirs, les leçons, les informations utiles, une messagerie.
- école et cinéma : rencontre entre classes de même cycle pour visionner des films de différents genres et différentes époques avec un travail pédagogique en amont et en aval du visionnage.
- projet d'école sur la concentration et la méthodologie avec l'aide de la maîtresse E. Les élèves et les enseignants ont travaillé sur 3 objectifs (être attentif, apprendre une leçon, les consignes et les stratégies de mise au travail) et ont construit des outils communs qui suivront les élèves pendant toute leur scolarité à l'école de Hières.
- Courant janvier, les enseignants réitéreront les demis journées porte ouverte pour permettre aux parents qui ont envie de connaître ce qu'il se fait en classe, le fonctionnement d'une classe à double niveau de venir observer un moment de classe. Ces observations seront suivis d'une réunion en soirée avec les parents participants autour de discussions sur des thèmes proposés par eux-mêmes.

- **Aides aux élèves**

- Aide dans la classe : différenciation par la longueur/la difficulté/le support puis avec des temps de remédiation (revoir les notions vues dans la semaine).
- PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) : Cette aide sert à résoudre une difficulté ponctuelle

dans la classe pendant un temps donné.

- Ensuite APC : pour résoudre une difficulté ponctuelle ou un entraînement en fluence en lecture ou sert à anticiper des notions.
- Appel au RASED : en groupe restreint dans la classe ou hors de la classe avec les mêmes outils ou autres. Ce réseau est là pour observer, prévenir et intervenir en aidant les élèves à travailler leurs attitudes face au travail et leur comportement en général ou en les aidant dans leurs apprentissages.
- équipe éducative : réfléchir en équipe (enseignant, psychologue scolaire, directrice, parents, professionnels qui suivent l'enfant) sur les aides à mettre en place dans la classe, dans l'école et peut-être réfléchir à une orientation vers des professionnels de la santé.
- Stage de remise à niveaux pour les CM1 et CM2 en avril et juillet, août : revoir des notions qui peuvent être résolues en une semaine. C'est un bon coup de pouce.

APC : Activités pédagogiques complémentaires.

Certains élèves en ayant besoin se verront proposer une aide personnalisée, les mardis et vendredis de 12h50 à 13h20. Une proposition d'aide sera envoyée aux parents les informant de la date, de l'horaire et des compétences travaillées.

3. Les partenaires:

Travaux, demandes à la mairie

- Merci à la mairie pour le changement d'éclairage dans certaines classes et pour la mise en place d'une poubelle de tri de papiers.
- Le téléphone de la maternelle ne fonctionne plus depuis la rentrée. La mairie s'est chargée d'appeler le fournisseur qui a été très difficile à joindre. La ligne est en attente de réparation.
- Il y a un distributeur de savon cassé dans les toilettes de maternelle.
- Il y a un bureau en bois à évacuer en élémentaire.
- Il manque des jeux d'extérieur pour les élèves de maternelle.

Les enseignantes proposent de remettre un bac à sable et de faire changer les pneus de la balançoire. La mairie propose aux enseignantes de faire un devis pour un bac à sable. Le sou se propose d'acheter des manchons de guidons pour les vélos.

Le périscolaire

Les parents d'élèves élus demande à la mairie où en est leur réflexion dans l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018. Mme Antoine leur propose de prendre RDV avec Monsieur le Maire pour se mettre d'accord sur un éventuel sondage à donner aux parents de l'école. Elle annonce aussi une réunion avant les vacances de Noël avec le comité de pilotage qui regrouperait 2 enseignants, 2 parents d'élèves élus et 2 représentants de la mairie. Mme Buttarello annonce un changement de date pour le deuxième conseil d'école au cours duquel pourrait avoir lieu un vote sur l'organisation du temps scolaire et annonce aussi qu'une procédure départementale devrait bientôt voir le jour.

Le sou des écoles

Merci aux nouvelles personnes bénévoles du sou. Les manifestations programmées seront les mêmes que l'année dernière. D'autres parents bénévoles sont les bienvenus pour aider lors de ces manifestations.

Les parents d'élèves élus

Les parents d'élèves élus souhaitent proposer l'intervention d'un professionnel sur le thème du harcèlement scolaire pour l'ensemble des parents en lien avec le travail de l'école. Cette intervention coûte chère : un sondage va être donné pour savoir combien de parents seraient intéressés. Il y a peut-être une possibilité de se regrouper avec les parents de Crémieu pour se partager les coûts.

4. Questions des parents.

1/ concernant les réunions parents -enseignants : certaines ont eu lieu à 17h30, beaucoup de parents travaillent encore à cette heure ou sont sur le chemin du retour, y-a-t-il eu beaucoup de parents présents ? et pour les absents, aucun compte rendu ne leur a été fait, peuvent-ils avoir ce compte rendu ou la proposition d'un rendez vous individuel ?

Des comptes rendus et/ou des RDV individuels ont été donnés aux parents qui en ont manifesté l'envie.

2/ en PS, quelques enfants ont eu des accidents et certains sont rentrés chez eux avec un oubli dans leur pantalon sans être changé, est-ce par manque de change, faut-il rappeler aux parents concernés de mettre du change et/ou d'en rapporter ? mais on ne peut pas laisser les enfants dans cette situation.

Il n'y a pas de manque de changes. Il y a des changes à l'école et les parents ont préparé aussi pour chaque enfant un sac avec des changes. Il peut avoir des oublis malgré la vigilance des adultes non pas volontairement mais tout simplement par ce que l'enfant ne dit pas qu'il a fait ses besoins sur lui et que les adultes ne sentent pas d'odeurs suspectes.

3/ Les jeux défectueux en maternelle : le mot dans les cahiers a suscité beaucoup d'interrogation. Les jeux sont-ils réparables ? et le coût de la réparation ? demander aux parents d'apporter eux-mêmes des jeux ne semble pas judicieux. Si le changement de ces jeux est nécessaire, quel coût cela représente pour en racheter ?

Voir ce qui a été dit dans la partie travaux, demandes mairie.